



Sont présents :

Membres de droit : LE PENNEC Marcel, Maire.

*Membres élus : BALASCAKOVA Léa, MOELO Tristan, LACHAUD Simon, HUPIN Tim
BOUTET Nina, BOIVIN Noura, LE DELLIOU Pierre, TEHERY Laouen, NILIAS Clément*

*Membres Associés : MALEUVRE Vincent Animateur, SEILLIER Stanley, adjoint au
maire, aux Sports, Jeunesse et vie associative, BRIEN Marcel Conseiller Municipal.*

A l'exception d'absences partielles annoncées, les 9 membres élus du CMJ étant présents, Mr le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la première séance du Conseil Municipal des Jeunes du mandat 2018/2020.

Dans un mot d'accueil, il remercie les nouveaux jeunes élus pour leur engagement. Il rappelle, à l'exemple de l'actualité du mouvement des gilets jaunes, l'importance d'être à l'écoute des citoyens pour des élus et les qualités à développer.

Les jeunes se présentent successivement puis les membres associés, Vincent MALEUVRE Animateur, Stanley SEILLIER, adjoint au maire, aux Sports, Jeunesse et vie associative, Marcel BRIEN Conseiller Municipal, tous les trois en appui de l'action du Conseil Municipal des Jeunes.

Vincent MALEUVRE conclut cette présentation en indiquant la diversité d'origine scolaire des élus, les 4 écoles primaires Moëlanaises étant représentées.

Mr le Maire donne son accord pour intégrer l'un des membres du CMJ, candidat aux élections reportées en novembre 2018, qui était en 4ème en juin 2018 puis en 3ème depuis la rentrée scolaire (le règlement intérieur ne prévoyant pas de candidature de 3ème).

Il est remis à chaque jeune une valisette contenant agenda, bloc note, et petits matériel de bureau pour leur future fonction.

Vincent MALEUVRE présente le rôle d'un président dans un C.M.J, les tâches qu'il supervise comme les courriers officiels, les convocations et comptes rendus, l'animation des réunions etc...

Vincent rappelle que la présidence peut être renouvelée chaque année.

Election du Président :

Nina BOUTET et Laouen TEHERY se portent candidats.

Les élus choisissent d'élire leur président à main levée.

Laouen TEHERY est élue avec 5 voix sur 8 exprimées.

Les correspondants de presse proposent une pause pour la photo de la nouvelle assemblée.

Après cette interruption, Vincent remet le règlement intérieur. Une lecture partagée de la définition du CMJ et de l'article 10 du règlement intérieur, droits et devoirs, est faite par chacun des participants, Stanley SEILLIER en fait la synthèse en quelques mots.

La 2ème heure de la séance est consacrée au démarrage des travaux du CMJ.

Après des jeux de connaissances, les jeunes utilisent le jeu de carte « empatik » pour mieux se connaître et faire émerger des projets.

Il leur est ensuite demandé de se placer physiquement sous l'un des six panneaux suivants (thèmes des projets abordés les dernières années) :

- 1 Protéger la nature
- 2.Etre en sécurité - se déplacer
- 3.Améliorer nos lieux de vie
- 4.Santé-Alimentation-Bien être
- 5.Aider
- 6.Jouer- Découvrir

Sous « Jouer et Découvrir », Clément présente un projet déjà assez abouti de terrain de bi cross fait de butte de terre.

Trois jeunes se positionnent sous le thème de la sécurité, avec des idées autour des pistes cyclables et un dos d'âne.

Le thème « Protéger la nature » est partagé par deux personnes.

Le thème « Aider » également.

Pour aboutir dès cette séance, il est soumis au vote la formation d'un groupe de travail pour le projet « bi cross », un deuxième groupe « autres projets » pour continuer d'approfondir d'autres idées.

Les deux sous-groupes (commissions) sont acceptés à l'unanimité et les jeunes se répartissent ainsi :

Bi cross : Clément, Noura, Simon, Tim,

Autres projets : Léa, Tristan, Nina, Pierre et Laouen

Il est noté que la répartition n'est pas définitive, l'ensemble des jeunes voulant aller sur le groupe bi cross au départ.

En tenant compte des disponibilités de chacun, les dates des commissions suivantes sont retenues :

Bi cross : jeudi 10 janvier, 17h à 18h30 à l'espace jeunes

Autres projets : vendredi 11 janvier , 17h – 18h30 à l'espace jeunes.

Vincent donne ensuite une lecture très rapide des 50 idées émises par les anciens élus et surligne au fluo leurs avancements.

Le compte rendu de la séance sera fait par Vincent sur proposition de Laouen.

Compte rendu et convocations aux prochaines réunions seront envoyés avant Noël.